

Entrevue de la COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et  
Maternités de Proximité  
avec Vincent BEAUGRAND conseiller politique du Ministère des Affaires sociales et de la  
Santé - **Paris, le vendredi 7 sept. 2012**

-----

Suite à nos demandes d'entrevue avec Mme Marisol TOURAINE (formulée le 25 mai 2012 elle était restée sans réponse, nous avons envoyé un deuxième courrier le 3-7-2012) et après intervention du cabinet du Premier Ministre et de Marylise LEBRANCHU, nous avons été reçus par Mr Vincent BEAUGRAND, Conseiller de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Mr Jérôme CLERC, conseiller ministériel, chargé du dossier Hôpital, qui devait participer à notre échange était absent.

Notre délégation était composée de Michel ANTONY, Françoise NAY et Bernard COADOU.

Nous avons été reçus durant environ 1h30.V.B. nous a écoutés attentivement et posé de nombreuses questions. Accueil ouvert et franc. Énorme différence avec l'entrevue que nous avons eue avec le conseiller santé de Sarkozy.

**Les sujets abordés ont été :**

- Notre défense de toutes les structures publiques de proximité et d'un accès à une santé de qualité pour toutes et tous sur le territoire ;
- Nous avons rappelé que la nécessaire proximité concerne autant le monde rural que les secteurs urbains.
- Dénonciation des restructurations hospitalières destructrices, touchant de nombreux sites et services (maternités, services hospitaliers, CIVG, Centres de Santé...) et se poursuivant de manière incompréhensible malgré l'alternance politique ; des dossiers locaux illustrant nos propos ont été remis (Cf. liste des 15 dossiers ci dessous) avec insistance notamment pour ceux qui n'ont pas eu de réponse ministérielle.
- nous sommes intervenus aussi pour faire appliquer les décisions judiciaires comme Valréas et Pertuis
- Nous avons dénoncé des réponses frisant la provocation (Cas de Fontainebleau renvoyé chez EVIN-ARS IdF )
- Nous avons rappelé notre opposition à la loi HPST et aux Agences Régionales de Santé telles qu'elles sont, une forme d'autocratie anti-démocratique et non représentatives.
- Notre refus de tous les restes à charge dont les franchises et les dépassements d'honoraires : présentation de la démarche MMS (Manifeste des Médecins Solidaires )
- Nous avons demandé plus de moyens pour l'hôpital public, l'attribution de 2,7 (au lieu de 2,5%) pour l'ONDAM étant notoirement insuffisante.

Nous avons insisté sur l'attente importante, perçue dans l'ensemble du pays par nos comités locaux ; il faut enfin des signes forts de changement réel qui doivent inverser le cours des choses, voire en ré-ouvrant des sites fermés (par exemple la maternité de La Seyne) sous peine de voir la défection et l'opposition de nombreuses forces ayant favorisé l'alternance.

Notre interlocuteur s'est engagé à transmettre l'ensemble de nos réflexions et de nos documents à Mme la Ministre.

Il nous a informé :

- qu'un texte d'encadrement avait été transmis à l'ensemble des directeurs généraux des ARS...qui resteraient en place seulement s'ils restent dans ce cadre ;
- que le gouvernement travaillait sur quelques sujets phares /Accès aux urgences en moins de 30 minutes – Pertinence des soins – Pacte de confiance avec l'Hôpital, avec mission dirigée par Edouard COUTY qui va travailler jusqu'à fin 2012 ;
- que sur le dossier des dépassements d'honoraires en ambulatoire (actuellement en cours de négociation) le but n'est pas de « heurter les libéraux ».
- que l'accent sera mis sur une médecine de proximité collective et présente partout - suite à notre positionnement en faveur surtout des centres de santé, V.B. a réaffirmé que tous les centres pluriprofessionnels de proximité encouragés le seront avec mission bien définie, et ne seront pas livrés à la seule idéologie libérale
- que la priorité du service public hospitalier était réaffirmée.
- que la convergence tarifaire public-privé allait être supprimée...

Nous avons émis « quelques » critiques sur ces différents sujets, notamment en dénonçant l'absence toujours incroyable de démocratie sanitaire, le Ministère privilégiant de manière restrictive surtout les spécialistes de la santé («validation scientifique»).

Nous sommes désolés pour le style et les oublis...

**Lure le 11/09/2012**

**Amitiés de Françoise, Bernard et Michel**

**Bernard et Michel pour le CR**

**Liste des dossiers remis : 19**

- Apt
- Nice-Alpes maritimes
- Die
- Juvisy
- Thouars Nord 2 Sèvres
- Ambert-Thiers
- Vire
- La Réole
- Concarneau
- Fontainebleau
- La Martinique
- Manosque
- Montluçon
- Albi pour le Midi Pyrénées
- Lannemezan

Plus

- Dossier dr Poupardin
- Dossier MMS - médecins solidaires contre les dépassements
- Dossier NSED : pétition et Socle commun
- Dossier de présentation de la Coordination nationale